

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOGOREX</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>27 Avenue des bethunes 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>30646074200035</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/03/2023</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC I II* IMMOBILISÉ* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	225	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	466 441	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	27 169	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	15	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	16 459	
	TOTAL (II)		BJ	BK	510 309
AC I II* CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 167	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	286 340	
	Autres créances (3)	BZ	CA	195 677	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	5 032	
	Disponibilités	CF	CG	14 570	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	20 016	
	TOTAL (III)	CJ	CK	523 802	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 034 111	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS SOGOREX		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	120 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecarts de réévaluation (2)*	(dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)			DD	12 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	179 289	
	Report à nouveau			DH	96 444	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	42 774	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	450 507	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	156 431	
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs	EI	DV	46	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	132 478	
	Dettes fiscales et sociales			DY	292 684	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 965	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	583 604		
Ecarts de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 034 111		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	482 381
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	7 245	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SOGOREX

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE
CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES
COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
O		
O		
		NA
		NA
O		
		NA
		NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SOGOREX

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

SAS SOGOREX			
Adresse	27 Avenue des bethunes 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE		
Activité (s) exercée (s)	Expertise Comptable - Commissariats Aux Comptes	N° Siret	30646074200035

TABLEAU DES METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Postes	Méthodes d'évaluation ou de calcul
Coût d'entrée des immobilisations	Frais d'acquisition
Financières	☒ Charges ☐ Immobilisation
Amortissements des immobilisations corporelles	☒ Amortissement linéaire et dégressif

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	485 180		559	484 621
Total des immobilisations incorporelles	485 180		559	484 621
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages				
Installations générales agencements divers	193 926			193 926
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	34 611	2 648	2 759	34 500
Total des immobilisations corporelles	228 536	2 648	2 759	228 426
Immobilisations financières	16 474			16 474
TOTAL GÉNÉRAL	730 190	2 648	3 318	729 520

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SOGOREX

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		18 513		559	17 954
Total des immobilisations incorporelles		18 513		559	17 954
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.					
Inst. générales agenc. divers		164 797	4 739		169 536
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		32 846	1 633	2 759	31 721
Total des immobilisations corporelles		197 643	6 373	2 759	201 257
TOTAL GÉNÉRAL		216 156	6 373	3 318	219 211

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	156 477	55 254	101 222	
Fournisseurs et comptes rattachés	132 478	132 478		
Autres dettes	294 649	294 649		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	583 604	482 381	101 222	

SOGOREX
S.A.S. au capital de 120 000 euros
Immeuble le Périclès - Z.I. des Béthunes
27, Avenue des Béthunes
95310 - SAINT-OUEN L'AUMONE
RCS PONTOISE B 306 460 742

TC 95
09/09/23

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29/09/2023

L'an deux mille vingt et trois, le vingt neuf septembre, l'associée unique a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2023,
- Affectation du résultat enregistré au titre de l'exercice clos le 31/03/2023,
- Reconduction des mandats du président, du Directeur Général, du Comité de Direction,
- Conventions réglementées relevant des dispositions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- Quitus aux dirigeants,

L'assemblée est présidée par Emmanuel SERRE.

Le Président constate que l'actionnaire unique représentant la totalité du capital social est représentée par ses gérants et que l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Président expose les termes des rapports concernant :

- la gestion et les projets de la société,
- les transactions de la société relevant des dispositions applicables aux conventions réglementées par le Code de Commerce,

Il commente les comptes soumis à l'approbation de l'associée unique.

Il répond aux questions posées, puis, plus personne ne demandant la parole, il soumet les résolutions suivantes au vote de l'assemblée.

RESOLUTION PRELIMINAIRE :

L'associée unique constate avoir été régulièrement convoquée, être suffisamment informée et apte à valablement délibérer.

Cette résolution est adoptée

PREMIERE RESOLUTION :

L'associée unique approuve le rapport de gestion concernant l'exercice clos le 31/03/2023.

Cette résolution est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION :

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/03/2023, tels qu'ils lui sont présentés et faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 42 774,40 euros.

Cette résolution est adoptée

ES
SM

TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 42 774,40 euros en totalité au crédit du compte de report à nouveau. Le solde créditeur de ce compte passera de 96 443,91 euros à 139 218,31.

Rappel des distributions de dividendes :

- 10 800 euros, dont 1 800 non éligible à l'abattement de 40 %,
- à l'occasion de l'assemblée du 30/06/2014 d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2014, les associés ont décidé de distribuer 50 000 euros, non éligible à l'abattement de 40 %,
- puis lors de l'assemblée du 30/03/2015, les associés ont encore décidé de distribuer 100 000 euros, non éligibles à l'abattement de 40% ;
- Lors de l'assemblée du 30/03/2016, les associés ont encore décidé de distribuer 60 000 euros, non éligibles à l'abattement de 40% ;
- Lors de l'assemblée du 30/03/2017, les associés ont encore décidé de distribuer 100 000 euros, non éligibles à l'abattement de 40% ;
- Lors de l'assemblée du 30/03/2018, les associés ont encore décidé de distribuer 130 000 euros, non éligibles à l'abattement de 40% ;
- Lors de l'assemblée du 25/06/2019, les associés ont encore décidé de distribuer 60 000 euros, non éligibles à l'abattement de 40% ;
- Lors de l'assemblée du 31/05/2020, les associés ont encore décidé de distribuer 50 000 euros, non éligibles à l'abattement de 40% ;
- Lors de l'assemblée du 31/05/2021, les associés ont encore décidé de distribuer 40 000 euros, non éligibles à l'abattement de 40% ;
- Lors de l'assemblée du 15/06/2022, les associés ont encore décidé de distribuer 30 000 euros, non éligibles à l'abattement de 40% ;

Cette résolution est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

L'associée unique approuve les conventions réglementées concernant les transactions intervenues directement ou indirectement entre un ou plusieurs associés et la société, ainsi que les termes du rapport spécial du commissaire aux comptes

Cette résolution est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

L'associée unique renouvelle les mandats du président, du Directeur Général et du Comité de Direction, elle donne quitus au Président, au Directeur Général et au Comité de Direction pour leur action au cours de l'exercice clos le 31/03/2023.

Cette résolution est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

